

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 12 avril 2011

Présents : M Jean Fostier, maire, M Gérard Portal, premier adjoint, Madame Anne Hazebaërt, 2^{ème} adjoint, M Jean-Louis Bouche, Madame Martine Defay, M Joseph Olivain, Madame Ginny Rossiter,

Absents excusés : M Pierre Héno a donné pouvoir à Madame Martine Defay

Absents : M Gilles Chicoutel, M Alain Rolland, M Jean-François Servant

Total : 7 présents, 1 pouvoir, 3 absents

Voirie

Pont de la Redonde

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que lors de la visite d'inspection de Monsieur Alain Moulhade, chef de Pôle du Territoire de Langeac, il a été constaté le besoin d'entreprendre des travaux au Pont de la Redonde.

Après en avoir délibéré, vu l'état dégradé du pont pouvant mettre en cause la sécurité des usagers, le conseil municipal, à l'unanimité, charge Monsieur le Maire de solliciter le Conseil Général pour réaliser les travaux de réfection du pont et pour assurer la sécurité des usagers.

Monsieur Olivain demande que la dégradation de la D16 entre St Ilpize et le branchement vers Faucon soit également signalée, ainsi que l'état de la D16 vers Chantel.

Divers

Communauté des Communes

Monsieur le Maire informe le conseil que la Communauté des Communes souhaite acquérir de nouvelles compétences, notamment les chemins Respirando et l'assistance maternelle, ce qui nécessite des modifications de statuts.

Après en avoir délibéré, le conseil vote à l'unanimité pour acquérir ces nouvelles compétences et pour modifier les statuts dans ce sens.

Services

SICTOM

Monsieur le Maire fait part au conseil d'une lettre qu'il a reçue du SICTOM, concernant l'ouverture du chantier VERNEA. Le Sictom demande au conseil de prendre une délibération pour soutenir sa réalisation, et de demander qu'entre-temps les déchets soient acceptés par Clermont Communauté.

Après en avoir délibéré, le conseil décide à l'unanimité d'envoyer la réponse suivante :

« La commune de Saint Ilpize, lasse de tergiversations de l'ensemble de la filière concernant le traitement des déchets, souhaite exprimer, par la présente délibération, son désir de voir, au plus vite, une solution se dégager et de préférence une prise en charge par le secteur public et localement.

A défaut, le SICTOM devra proposer une solution économique afin de stopper l'augmentation des coûts. »

Finances

Vote du compte administratif CCAS

Dépenses prévues : 1528,36 € - dépenses réalisées 804,48 €

Recettes prévues 1528,36 - recettes réalisées 700,00 €

Résultat de l'exercice : un excédent de 104,48 € qui sera reporté sur le budget 2011.

Après en avoir délibéré, le conseil vote « pour » à l'unanimité

CCAS : proposition pour budget 2011

Monsieur le Maire propose de verser du compte communal de fonctionnement la somme de 500€ pour faire un total de fonctionnement pour le compte CCAS de 1223,88 € pour 2011.

Le conseil vote le budget à l'unanimité.

Assainissement : proposition pour budget 2011

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il prévoit des coûts supplémentaires en 2011, notamment pour le vidange et le nettoyage des installations et également pour des branchements supplémentaires. Il propose donc un budget de 20807,14 €.

Après en avoir délibéré, le conseil vote le budget à l'unanimité.

Divers

Vidéo-surveillance

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a reçu un dossier proposant l'installation d'un matériel de vidéo-surveillance, qu'il ne juge pas utile pour la commune.

Finances

Le budget 2011

Monsieur le Maire propose au conseil son budget de fonctionnement 2011.

Après en avoir délibéré, le conseil demande à Monsieur le Maire de se renseigner sur certains points du budget avant la prochaine séance du conseil.

A savoir :

- pourquoi l'auvent de la salle polyvalent figure dans le compte de fonctionnement, alors que c'est un investissement.
- pour les travaux d'entretien des voies communales, le coût de pointe à temps : faire une annonce au centre de gestion pour le connaître
- l'excédent antérieur reporté : explications à quoi correspond le chiffre

Divers

L'Ecole

Madame Defay informe le conseil que l'école de Villeneuve - St Ilpize s'ouvrira à la rentrée de septembre. Cependant, les effectifs restent à surveiller. Il est à espérer que de nouveaux élèves s'inscriront à la rentrée. Elle informe le conseil que l'Association des Parents d'Elèves apporte beaucoup de matériel à l'école, mais qu'il manque d'ordinateurs suffisamment performants. Monsieur Portal informe le conseil que le SMAT propose des activités aux écoles.

Projet Pluriannuel

Réunion de travail

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une réunion de travail est prévue pour le 27 avril avec des financeurs potentiels : le Préfet, le Sous Préfet, les parlementaires, le Conseil Général, et le Conseil Régional. Il souligne l'importance de présenter une image dynamique et unie de la commune.

Illuminations du château

Monsieur le Maire informe le conseil que Monsieur Meyer, directeur du Syndicat Départemental d'Electrification et Monsieur Brunel de l'Entreprise Electrique se sont rendus au château pour une réunion de travail concernant les illuminations.

Il informe le conseil que le Syndicat prendra en charge 45% du coût et le programme LEADER les 55% restant. Le conseil approuve cette démarche et souhaite que ce projet figure dans le budget 2012.

L'Eglise

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il a reçu un devis pour l'électricité de l'église pour un montant de 5694.16 € TTC. Le conseil charge Monsieur le Maire de continuer les démarches en vue d'inscrire ces travaux au budget et de rechercher le financement.

Divers

Correction

Monsieur Olivain attire l'attention du conseil sur une erreur survenue dans le compte rendu de la dernière séance du conseil municipal. En effet, le nom de l'entreprise Caillaud Bourlèyre est apparu dans le compte rendu, alors qu'il n'a pas été mentionné au conseil. Monsieur Olivain demande à ce que plusieurs entreprises soient consultées chaque fois qu'il y ait des travaux à faire.

Syndicat de Couteuges

Monsieur Olivain présente son rapport d'activité sur l'assainissement sur le territoire de la commune et de son intervention auprès du Président du Syndicat des Eaux de Couteuges. Les textes de ces rapports sont annexés au présent compte rendu.

SMAT

Monsieur Portal informe le conseil de l'ordre du jour pour la prochaine réunion du SMAT.